



L'Assemblée bourgeoisiale se déroule dans la salle du complexe communal.

M. Sébastien Menoud ouvre la séance à 19h00, il salue concitoyennes et concitoyens et conduit la séance de l'assemblée bourgeoisiale. Il informe que l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et par diffusion d'un tout ménage.

**Il soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:**

#### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée bourgeoisiale
2. Nomination de scrutateurs
3. Présentation et adoption du budget 2020 de la bourgeoisie
4. Divers
5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

L'ordre du jour ne fait pas l'objet de remarque particulière.

#### **2. Nomination de scrutateurs**

Sont désignés par l'Assemblée : **Danièle Dussez et Mathieu Carruzzo**

#### **3. Présentation et adoption du budget 2020 de la bourgeoisie**

Le Vice-Président présente et commente les budgets bourgeoisiaux 2020.

Charges de fonctionnement	Fr	17'700.-
Revenus de fonctionnement	Fr	10'439.-
Excédents de charges	Fr	7'261.-
Dépenses d'investissements	Fr.	.-

Recettes d'investissements	Fr.	-.-
Diminution de la fortune nette	Fr.	7'261.-

Le Vice-président, au cours de la présentation, informe.

Aucun investissement n'est prévu pour 2020.

A l'issue de la présentation, Sébastien Menoud invite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Personne ne souhaitant s'exprimer, le Vice-président soumet au vote l'approbation du budget 2020 de la bourgeoisie.

**L'assemblée, par voie de main levée, à l'unanimité des voix, accepte le budget 2020 de la bourgeoisie tel que présenté.**

#### **4. Divers**

1. M. Menoud présente le projet du nouveau règlement bourgeoisial. Le projet validé par le Conseil bourgeoisial a été transmis au Canton pour préavis. Il sera ensuite approuvé lors de la prochaine assemblée bourgeoisiale.
2. M. Menoud présente les pistes de réflexions actuelles sur des investissements futurs.

Personne ne souhaitant s'exprimer, le Vice-président passe au dernier point de l'ordre du jour.

#### **5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance**

M. Menoud donne lecture du procès-verbal minute à l'assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever. Enfin, il soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

**Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 28 novembre 2019 ne fait l'objet d'aucune remarque ou demande de modification et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité des voix.**

Vex, le 28 novembre 2019/syf

Le Vice-Président  
Sébastien Menoud

La Secrétaire ad interim  
Sylviane Flühmann